

Séminaire final EPG Informations pratiques

Dates du séminaire : 21-22 octobre 2013

Ouverture du séminaire le 21 octobre à 14h.
Clôture du séminaire le 22 octobre à 16h.

Lieu de la conférence

Centre international d'études pédagogiques (CIEP)
1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres France
Tel: +33 (0)1 45 07 63 68
Fax: +33 (0)1 45 07 60 01
Site internet : www.ciep.fr
Courriel : [contact\[at\]epg-project.eu](mailto:contact[at]epg-project.eu)



Créé en 1945 et situé à 5 km de Paris dans les locaux de l'ancienne Manufacture royale de porcelaine de Sèvres, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) est un établissement public reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation et d'évaluation et pour sa réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation et de l'enseignement des langues.

Comment arriver au CIEP

Le CIEP est facilement accessible à partir des aéroports et gares SNCF de Paris.
[Pour en savoir plus.](#)

Date limite d'inscription

Date limite d'inscription : 9 octobre 2013
Cliquez ici pour [vous inscrire en ligne.](#)

Frais de participation

2 options sont proposées :

Option A : 146,50€ [Pension complète]

- Ceci comprend : Les frais de participation, l'hébergement au CIEP (nuit du 21 au 22 octobre 2013) et la restauration (dîner de gala du 21 octobre, petit déjeuner et déjeuner du 22 octobre).

Option B : 100€ [Sans hébergement]

- Ceci comprend : Les frais de participation et la restauration (dîner de gala du 21 octobre et déjeuner du 22 octobre).

Tous les participants recevront une facture à régler par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge financière

Afin d'offrir aux représentants de tous les pays européens éligibles la possibilité d'assister à la conférence, une prise en charge financière sera proposée à un nombre limité de participants. Celle-ci couvrira les frais de participation, d'hébergement et de restauration.

Pour garantir une représentation homogène des pays membres du programme EFTLV (UE, AELE, Turquie), un nombre limité de bourses sera mis à disposition des candidats. La bourse couvrira les frais de participation, d'hébergement (au CIEP uniquement) et de restauration, conformément aux options de participation définies plus haut.

Veillez noter que la bourse ne couvre PAS les frais de transports internationaux et locaux, et qu'elle est limitée à 1-2 représentants par pays et 1 représentant par organisme. Le consortium du projet EPG se réserve le droit d'attribuer librement les bourses selon les critères suivants :

- le pays d'exercice (équilibre géographique) ;
- l'institution d'appartenance (max. 1 bourse par institution) ;
- la date de la demande de bourse (premiers arrivés, premiers servis) ;
- l'adéquation avec le groupe cible du séminaire.

Ce que couvre la bourse

- les coûts de participation ;
- l'hébergement au CIEP (nuit du 21 au 22 octobre 2013) ;
- la restauration (dîner du 21 octobre, petit-déjeuner et déjeuner du 22 octobre).

Date limite pour une demande de prise en charge financière : 9 octobre 2013.

Les frais de transport (internationaux et locaux) sont à la charge du participant. L'attribution des bourses s'effectue par décision du consortium du projet EPG, selon les critères énoncés plus haut. Cette décision est irrévocable et ne pourra faire l'objet d'un appel.